



Ils ont les traits tirés et ne cachent pas un certain « ras-le-bol. » Ils, ce sont les professeurs du lycée Trégey. Depuis jeudi dernier, les enseignants de ce lycée professionnel situé dans le quartier de la Bastide, sur la rive droite de Bordeaux, occupent leur établissement pour protester contre la dotation globale horaire (DGH) que le rectorat leur a accordé pour la rentrée prochaine.

« On nous retire 15h30 de cours sur l'année, peste Germain Caravati, enseignant en économie-gestion. Ce sont notamment des heures de dédoublement, c'est à dire le travail en groupe. Dans un bac pro, l'épreuve d'anglais se passe à l'oral. ça veut dire qu'il va falloir faire travailler l'anglais à l'oral par classe de trente dans un lycée professionnel... »

« Aider les élèves »

Dans cet établissement, où « 50% des élèves qui arrivent en seconde n'ont pas le brevet » et où les jeunes sont souvent issus de milieux défavorisés, cette baisse de la DGH est vécue comme un abandon. « Notre établissement est particulier et nous sommes traités comme s'il n'y avait aucun problème, déplore Marie-Paule Delpeux, professeur d'économie-gestion. Nous sommes le seul établissement scolaire du quartier à ne pas être en ZEP (zone d'éducation prioritaire). On a l'impression d'être oubliés. »

Le label REP (réseau d'éducation prioritaire), nouvel acronyme des ex-ZEP, les quelque 50 professeurs de l'établissement le réclament avec insistance car il permet d'obtenir des moyens supplémentaires.

□ Lundi dernier, lors d'une audience à l'inspection académique, les enseignants du lycée Trégey ont vu leurs demandes rejetées : « nous voulions récupérer 37 heures, raconte Germain Caravati. Cela a été refusé, tout comme le statut REP pour l'établissement ! » Selon les enseignants, les premières victimes de ce manque de moyens sont les élèves : « nous faisons ça pour eux », poursuit l'enseignant. « Nous voulons les moyens de les aider, de les emmener plus loin », appuie l'une de ses collègues.□

Directrice académique adjointe, Guylène Esnault dit avoir « conscience des difficultés de l'établissement » mais à demi-mot, elle concède que les moyens dont elle dispose ne sont pas extensibles... Concernant le statut REP, les établissements éligibles, après une année 2014-2015 de « préfiguration », ne seront choisis que dans un an et actuellement, en Aquitaine, les écoles et collèges sont les seuls concernés. La baisse de la DGH de Trégey, elle, a été calculé par rapport au nombre d'élèves observé cette année. Les effectifs s'étant avérés inférieurs aux prévisions, la DGH pour l'an prochain a baissé. Mais des « réajustements » seront possibles à la rentrée.□

Des réponses qui n'entameront sûrement pas la détermination des profs, qui envisagent de poursuivre le mouvement après les vacances scolaires d'une façon « plus intense, plus voyante et impactante.» •

OSF

Photo : Les profs du lycée Trégey sont mobilisés © OSF